

# MAIRIE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

- **D'APPROUVER** le projet de blason communal tel qu'il a été présenté par M. le Maire.
- **DE FIXER** le tarif de l'encart publicitaire dans le bulletin municipal à **35 euros**.
- **DE MAINTENIR** Les tarifs fixés en 2016 pour les récompenses de **2017**, concernant les bons d'achat pour le concours des maisons fleuries.
- **ADOPTER au 1<sup>er</sup> décembre 2017, la création** du poste d'Animateur et **la suppression** du poste Adjoint d'Animation Principal 2<sup>ème</sup> classe.
- **D'INSTAURER** la participation de la Collectivité BRAY-SAINT AIGNAN au financement de la protection sociale complémentaire SANTÉ au titre d'un contrat « Labellisé » ainsi que la protection sociale complémentaire RISQUE PREVOYANCE dans le cadre d'une convention de participation.
- **D'ADHERER** au CAUE du Loiret (**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de Fleurissement**) pour une cotisation simple de **267.90 €** pour 2017.
- **D' AUTORISER** le Maire à signer une convention avec un administré afin d'intervenir sur le fossé busé situé sur sa parcelle.
- **D'ADOPTER** la dénomination « **rue de l'église** », considérant l'intérêt communal que présente la nomination de la voie nouvelle reliant la rue Saint Jacques et la rue des Jardins du Coulouis.
- **D'APPROUVER** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Bonnée.

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES** / M. le Maire informe que :

- la **distribution des colis** pour les administrés de plus de 70 ans qui n'ont pas pu se rendre au repas, aura lieu le samedi **9 décembre** prochain, le rendez-vous est donné à **9 h 00** et à tous les élus disponibles

- il souhaiterait qu'une commission soit créée pour **mettre en place un nouveau PCS** (pour la commune de Bray-St Aignan) en y intégrant le risque « centrale nucléaire »

- le planning des travaux de sécurisation à l'école de St Aignan est respecté, avec un climat favorable

- l'on procède actuellement au remplacement des tables et chaises à la salle polyvalente de Bray. L'ancien matériel sera vendu aux personnes qui manifestent leur intérêt au prix de : 10 € le lot de 2 tables et 2 € la chaise (par lot de 10)

- Un dossier de consultation des personnes publiques et des organismes associés sur le **Plan de Prévention du Risque Inondation** est disponible en mairie. Les membres de l'assemblée peuvent venir le consulter. Un avis sur ce dossier sera à émettre avant le 12/01/2018

- la cérémonie des **vœux** se déroulera le **jeudi 25 janvier 2018 à 19 h 00**.

**Bernard AUGER** fait un point sur les travaux de voirie qui sont pratiquement terminés.

**Danielle GRESSETTE** donne des informations sur la décoration de Noël en annonçant que l'installation sera faite par le personnel technique de la commune. Annonce la date du dimanche **10 décembre** pour l'arbre de Noël.

**Annick PIVOTEAU** expose à l'assemblée l'organisation d'une exposition pour célébrer le centenaire de la guerre 14/18 qui se déroulera du 9 au 24 juin 2018 dans la salle polyvalente de Bray. Le coût de cette manifestation est estimé à 12 000 €. L'assemblée n'y voit pas d'objection.

**Pascal BERTRAND** s'interroge sur la mise en place de la signalétique sur la commune. **Bernard AUGER** répond que c'est un dossier qui sera traité début 2018.

**Françoise LAMBERT** invite l'assemblée à un « conseil de quartier », à St Aignan le 24 novembre prochain à 18 h 30.

La séance se termine en fixant les 2 prochaines dates de réunions du Conseil au jeudi 23 novembre et au jeudi 21 décembre.